



Le bilan 2016 de la sécurité routière en Moselle

DOSSIER DE PRESSE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



En 2016, 3 469 personnes ont perdu la vie sur les routes de France, soit une augmentation de + 0,2 % par rapport à 2015.

Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur, a réaffirmé le 23 janvier 2017 lors du **Conseil National de la Sécurité Routière** l'objectif national fixé en 2013 par Manuel Valls, de **moins de 2 000 tués** sur les routes en **2020**.

Cet objectif ambitieux nécessite de maintenir une mobilisation sans faille de l'ensemble des acteurs agissant sur le volet répression et sur le volet prévention.

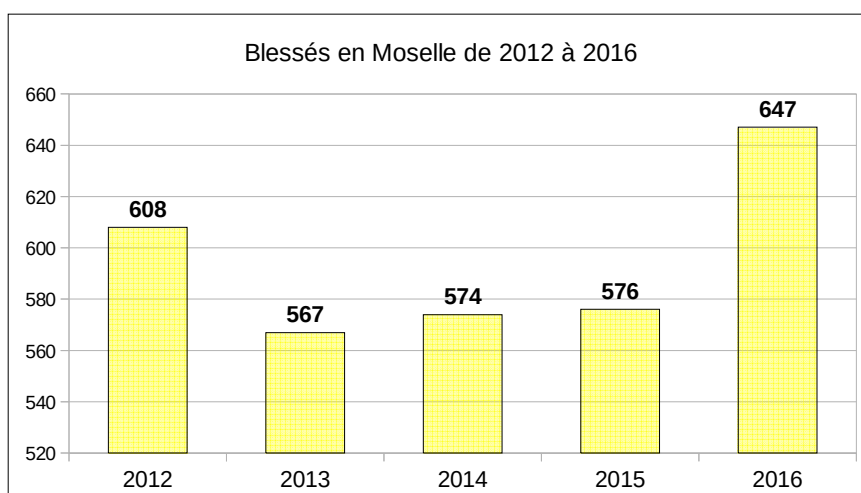
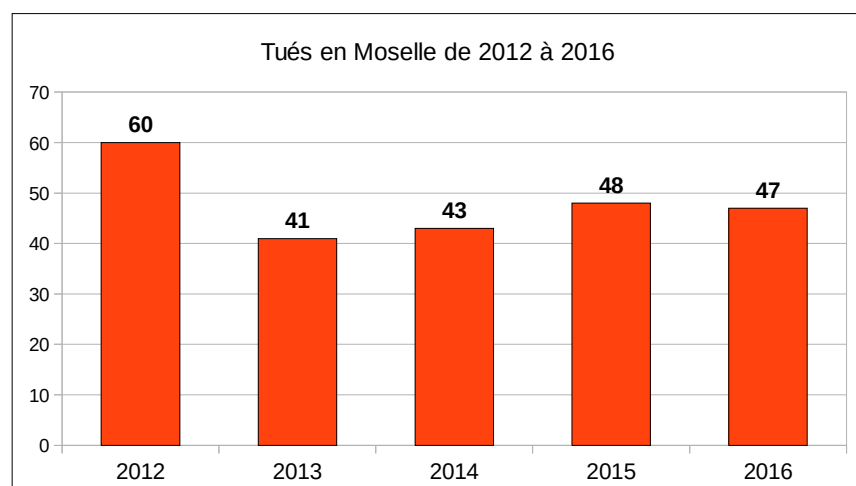
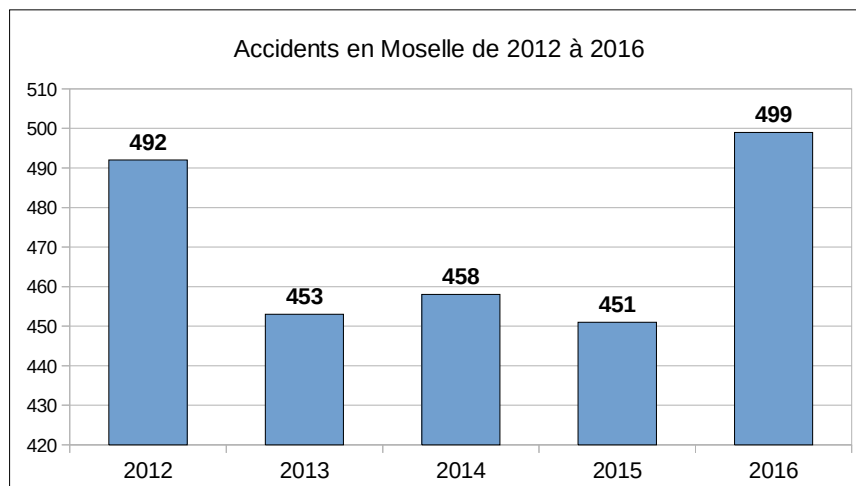
Pour l'année 2016 en Moselle, le bilan est orienté à la baisse pour le nombre de tués et à la hausse pour le nombre d'accidents et de blessés, puisqu'on dénombre au 31 décembre 2016 (données provisoires) :

- **47 tués (- 2,1 %) ;**
- **499 accidents (+ 10,6 %) ;**
- **647 blessés (+ 12,3 %), dont 309 hospitalisés plus de 24 heures (+ 9,2%).**

De manière plus générale, en Moselle, on observe, pour 2016, une augmentation du nombre d'accidents et du nombre de blessés avec des valeurs supérieures aux années précédentes.

Concernant le nombre de tués sur la période 2012-2016, après une dégradation de ce dernier indicateur sur les trois dernières années, une légère baisse est constatée en 2016 ; l'année 2013 restera l'année record de baisse de l'accidentalité.

En 2013, le département avait comptabilisé 41 tués, 453 accidents et 567 blessés.



Après trois années consécutives de hausse qui se terminent avec un peu plus d'une quarantaine de tués sur les routes de Moselle, et une légère baisse en 2016, il est envisageable d'atteindre l'objectif fixé par le gouvernement en 2020 en engageant notamment des actions spécifiques à l'égard des catégories d'usagers vulnérables (piétons, deux-roues motorisés, séniors).

Il paraît important de noter que jusqu'en 2002, année où la sécurité routière a été déclarée grande cause nationale par le président de la République, le nombre de tués par an en Moselle dépassait toujours la centaine (126 tués en 2002).

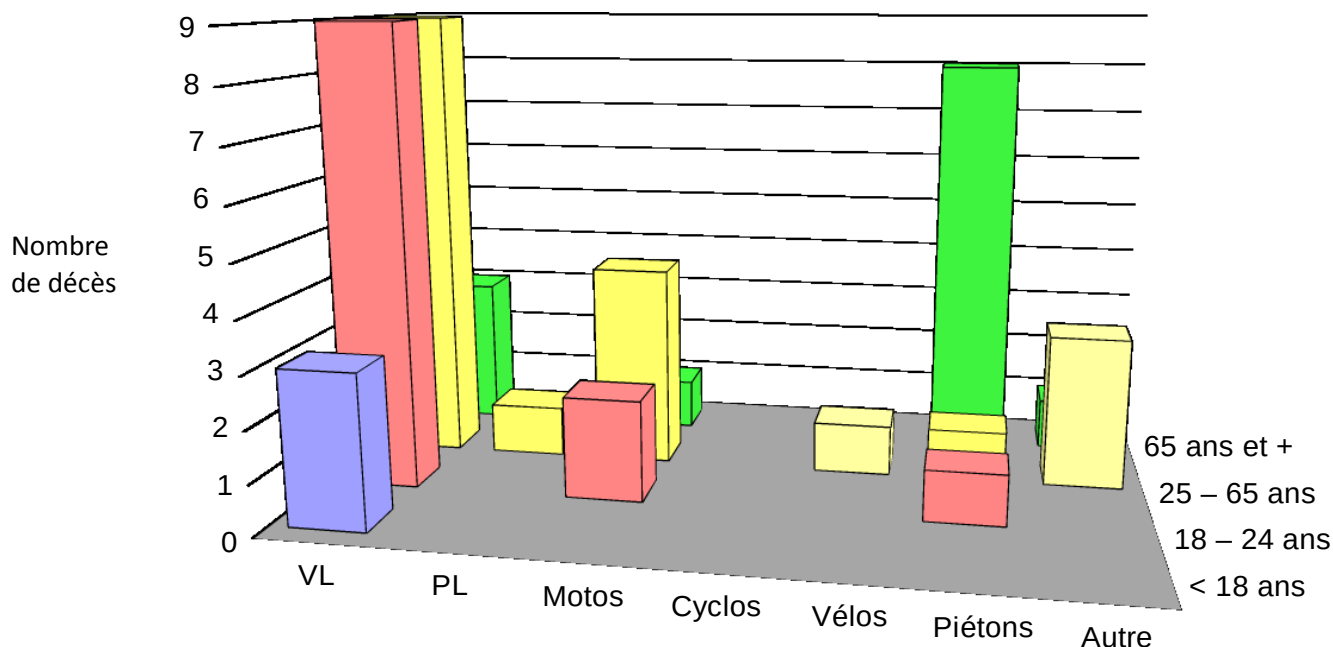
❖ FOCUS SUR L'ANNEE 2016 EN MOSELLE

Nombre de tués en Moselle en 2016

2016	VL	PL	Motos	Cyclos	Vélos	Piétons	Autre	Total par âge
< 18 ans	3							3
18 – 24 ans	9		2			1		12
25 – 65 ans	9	1	4		1	1	3	19
65 ans et +	3		1			8	1	13
Total par véhicule	24	1	7	0	1	10	4	47

* Autre = deux voitures, un scooter à 4 roues et un blindé léger

Répartition du nombre de tués par classe d'âge et catégorie de moyen de locomotion



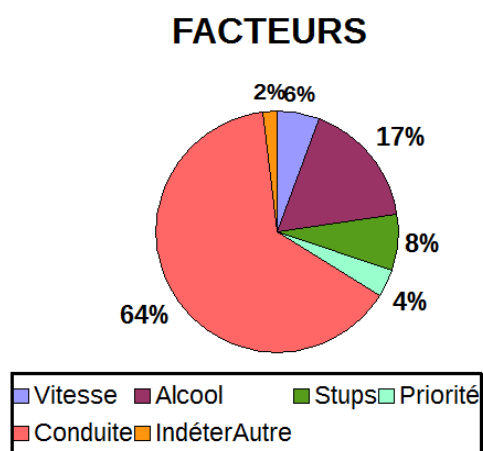
Parmi les 47 personnes qui ont perdu la vie lors d'un accident, 12 étaient âgées de 18 à 24 ans, et 19 de 25 à 65 ans. 10 piétons ont été tués dont 8 seniors.

Les faits marquants de 2016 :

- La majorité des victimes constatée concerne les **VL** (24 soit 51% des tués) avec une représentation importante des 18-24 ans (9 tués) et des 25-65 ans (9 tués).
- Il est également à noter que, sur les 10 piétons tués, 8 sont des piétons seniors.
- Le nombre des deux-roues motorisés, qui font partie des usagers vulnérables, est en diminution avec 7 décès.

Le facteur principal de mortalité est **le défaut de conduite** (pertes de contrôle, déport sur la voie opposée, inattention, fatigue, somnolence, etc.).

Les causes de mortalité sur les routes



L'alcool au-delà du seuil réglementaire est présent dans 9 des 40 accidents mortels pour un taux moyen de **2,21 g/l** de sang (35 dépistages d'alcoolémie réalisés, soit 26 % des dépistages positifs).

Les stupéfiants sont également représentés avec 4 dépistages positifs sur les 33 réalisés, soit 12 %, dont 3 cumulés avec une consommation d'alcool.

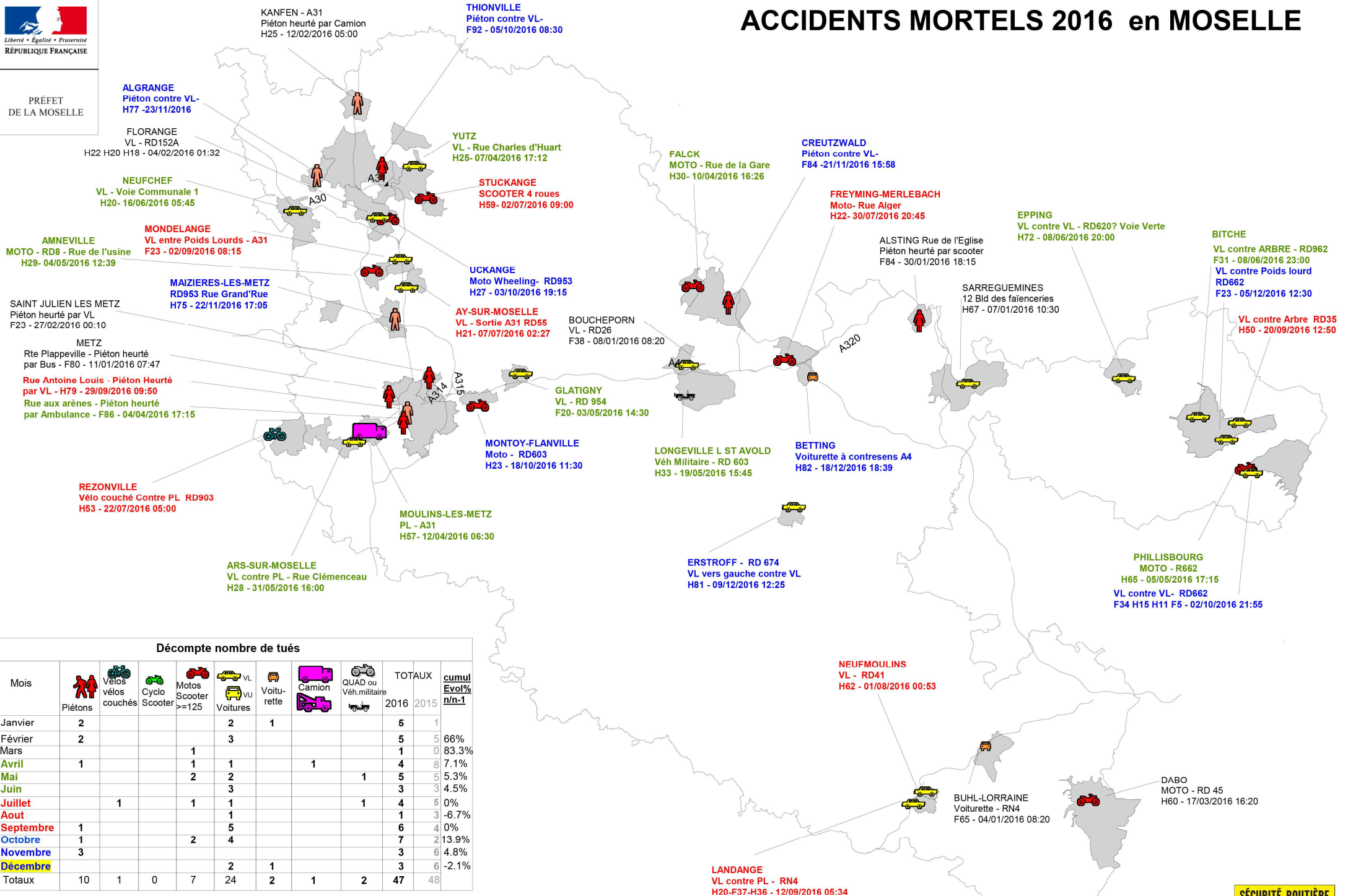
Répartition des Auteurs Présumés d'Accidents Mortels :

Il est à noter que sur les 40 accidents mortels, ayant fait 47 victimes en 2016, 21 d'entre elles ne sont pas présumées responsables de l'accident (véhicule tiers ou passagers), soit 45 % des victimes.

Répartition par catégories d'usagers et d'âge des auteurs présumés des 40 accidents mortels :

APAM 2016	VL	PL	Motos	Cyclos	Vélos	Piétons	Autres	Total par âge
< 18 ans								0
18 – 24 ans	8	1	1				1	11
25 – 65 ans	10	5	4	1			2	22
65 ans et +	3		1			1	2	7
Total par véhicule	21	6	6	1	0	1	5	40

ACCIDENTS MORTELS 2016 en MOSELLE



Décompte nombre de tués

Mois	Piétons	Vélos vélos couchés	Cyclo Scooter	Motos Scooter >=125	Voitures VL	Voitu- rette	Camion	QUAD ou Véh.militaire	TOTALX		cumul Evol% n/n-1
									2016	2015	
Janvier	2				2	1			5	1	
Février	2				3				5	5	66%
Mars				1					1	0	83.3%
Avril	1			1	1		1		4	8	7.1%
Mai				2	2			1	5	5	5.3%
Juin					3				3	3	4.5%
Juillet		1		1	1			1	4	5	0%
Aout					1				1	3	-6.7%
Septembre	1				5				6	4	0%
Octobre	1			2	4				7	2	13.9%
Novembre	3								3	6	4.8%
Décembre					2	1			3	6	-2.1%
Totaux	10	1	0	7	24	2	1	2	47	48	

Les contrôles d'alcoolémie, stupéfiants et autres infractions routières en Moselle :

- 210 277 dépistages d'alcoolémie en 2016 ;
- 3 342 dépistages d'alcoolémie positifs en 2016, soit 1,6 % des dépistages 2016 ;
- 4 452 dépistages de stupéfiants en 2016 ;
- 1 223 dépistages de stupéfiants positifs en 2016, soit 27,5 % des dépistages 2016 ;
- Infractions non-arrêt feu rouge (hors CSA*) : 826 ;
- Infractions franchissement ligne continue : 776 ;
- Infractions non arrêt au stop : 1 724.

Les causes de suspensions de permis de conduire pour 2016 :

- 1 602 pour alcoolémie ;
- 729 pour vitesse ;
- 814 pour stupéfiants

Soit un total de 3 145 suspensions de permis avec une moyenne mensuelle de 262 suspensions et une moyenne journalière de 8,6 suspensions (soit une moyenne mensuelle de 289 suspensions, et une moyenne journalière de 9,5 suspensions).

** Contrôles sanctions automatisés.*

❖ LA SENSIBILISATION

Mis en place en 2016, **l'État-major de Sécurité Routière** réunissant les principaux partenaires locaux (sous-préfectures, forces de l'ordre, conseil départemental, gestionnaires de voirie, villes de Metz et de Thionville, associations) se réunit mensuellement et définit **les orientations locales et les priorités de la sécurité routière** en Moselle.

198 actions de prévention ont été menées en 2016 :

- Financement d'une cinquantaine d'actions pour un total de 60 000 € ;
- Actions de sensibilisation dans les écoles élémentaires, collèges, lycées et universités ;
- Organisation d'une opération d'alternative à la sanction pénale en lien avec le Parquet et l'hôpital de Mercy. Les auteurs d'infractions mineures peuvent bénéficier d'une suspension des poursuites en contrepartie d'une participation à une session de sensibilisation organisée par l'équipe médicale de l'hôpital de Mercy ;
- Organisation d'une opération d'alternative à la sanction à Metz en lien avec le Parquet pour des infractionnistes ayant fait l'usage du téléphone au volant ;
- Organisation d'une opération d'alternative à la sanction en Moselle pour le non-port de la ceinture de sécurité dans les transports scolaires ;
- Représentation sur stand lors de journées tous publics : Foire internationale de Metz, salon moto international de Saint-Avold, les Rencontres de la Sécurité ;
- Interventions de la cellule sécurité routière de la préfecture aux journées défense et citoyenneté (jeunes de 17 ans) à Montigny-lès-Metz et dans les entreprises volontaires ;
- Organisation avec la Gendarmerie Nationale d'une journée de remise en selle des conducteurs de deux-roues motorisés visant à améliorer leur sécurité, et celle des autres, à la sortie de l'hiver ;
- Organisation du 3^{ème} rallye à l'attention des usagers de deux-roues motorisés avec ateliers de sécurité routière en partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle et la CRS autoroutière ;
- Envoi de plus d'affiches de sécurité routière aux auto-écoles et communes intéressées ;

- Deux campagnes de communication par voie d'affichage à Metz pour la fête du baccalauréat et les fêtes de fin d'année ;
- Participation des intervenants départementaux de la sécurité routière à de nombreux événements (stands 2RM, journées tous publics, opérations en discothèques, boîte de nuit, etc.) ;

❖ LES PRIORITES EN 2017

En 2016, plusieurs priorités avaient été identifiées :

- les deux-roues motorisés (31 % des tués en 2015) ;
- les conducteurs de VL âgés de 25 à 65 ans (21 % des tués en 2015) ;
- la vitesse et l'alcool ;
- l'inattention au volant (distracteurs) présente dans une part croissante d'accidents graves ;
- les piétons âgés, 45 % des piétons tués de 2011 à 2015 (18 sur 40 piétons tués) avaient plus de 65 ans.

Il ressort des dernières analyses des statistiques locales de sécurité routière que ces priorités restent parfaitement d'actualité pour 2017.

Pour 2017, l'accent sera mis à nouveau sur les deux-roues motorisés qui restent surreprésentés parmi les victimes ainsi que sur les piétons de plus en plus présents dans les accidents graves de la route. Suite à l'augmentation du nombre d'accidentés piétons en 2016, des actions de sensibilisation à l'égard des seniors ont été réalisées dans l'arrondissement de Metz sur les périodes automnale et hivernale de 2016.

Par ailleurs, une attention particulière sera donnée aux 18-24 ans qui représentent en 2016 12 tués (26 % des usagers de la route).

L'alcool et la vitesse continueront également de bénéficier d'un rang de priorité élevé dans les actions qui seront engagées sur 2017.

Il est aussi envisagé également en 2017 de poursuivre les actions dans le milieu professionnel.